

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 3 mai 2021 à 20h00 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 505, rue Frontière, Hemmingford. Séance à huis clos à cause de la pandémie.

Sont présents les conseillers, Richmond Viau, Deborah Beattie, Maude St-Hilaire, Lucien Bouchard et Pierre Mineau, tous formant quorum. Monsieur Paul Viau, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Est également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

Le siège no.4 est vacant.

2021-05-84 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 3 MAI 2021

1. Ordre du jour du 3 mai 2021
2. Procès-verbal du 12 avril 2021
3. Comptes payables
4. Présentation des faits saillants par le maire pour 2020
5. Nomination renouvellement à des membre au comité consultatif en urbanisme (CCU)
6. Programmation régionale en loisir
7. Autorisation de dépenses :
 - a) Voirie :
 1. Contrat de fauchage 3^e coupe routes 219 et 202
 2. Peinture extérieure entrepôt municipal
 3. Achat de Bollards panneaux signalisation
 - b) Appuis financiers, dons et commandites :
 1. École Élémentaire Hemmingford
 - ~~2. Soutien financier École Saint-Romain — Parc-école~~
8. Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment
 - c) Service des incendies
9. Sujets divers : travaux nettoyage de fossé Montée Poupart
10. Correspondance
- 11 Période des questions
12. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 9 "Sujets divers", ouvert et de retirer le point 7 b)2.

2021-05-85 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 AVRIL 2021

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 12 avril 2021, tel que déposé.

2021-05-86 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2021, ou par une appropriation de surplus ;

202100230	2021-04-14	Receveur Général du Canada	2 771.60 \$
202100231	2021-04-14	CIBC Visa	1 929.13 \$
202100232 à 202100235		voir payables avril	
202100236	2021-04-14	Bell Canada	192.66 \$
202100237	2021-04-14	Bell Mobilité	59.07 \$
202100238	2021-04-14	Hydro-Québec	526.77 \$
202100239	2021-04-14	Ecole St-Romain (CSSDGS)	1 000.00 \$
202100240	2021-04-14	Infotech	1 287.72 \$
202100241	2021-04-14	Municipalité de Napierville	1 501.50 \$
202100242	2021-04-14	La Société d'histoire des XI	200.00 \$
202100243	2021-04-14	École Louis-Cyr	500.00 \$
202100244	2021-04-14	AERWSO	250.00 \$
202100245	2021-04-16	Petite caisse - bureau	298.20 \$
202100246	2021-04-15	La Capitale - Assurances	2 744.81 \$
202100247	2021-04-21	Remboursement au crédit	469.56 \$
202100248	2021-04-27	Bell Mobilité	48.25 \$
202100249	2021-04-27	Bureau en Gros	51.50 \$
202100250	2021-04-27	Hydro-Québec	2 269.89 \$
202100251	2021-04-27	BELL Canada - INTERNET	95.33 \$
202100252	2021-05-03	Canadian Assoc. of Fires Chiefs	210.00 \$
202100253	2021-05-03	CRSBPM (bibliothèque)	8 441.86 \$
202100254	2021-05-03	Village de Hemmingford	383 454.90 \$
202100255	2021-05-03	Infotech	34.08 \$
202100256	2021-05-03	MRC des Jardins-de-Napierville	2 942.50 \$
202100257	2021-05-03	Perron et fils Inc.	113.90 \$
202100258	2021-05-03	Somac Diesel performance Inc.	938.09 \$
202100259	2021-05-03	Ventax Graphix	620.87 \$
202100260	2021-05-03	LLG CPA Inc.	15 446.89 \$
202100261	2021-05-03	Duteau, Gerald Jr. (Jay)	229.95 \$
202100262	2021-05-03	JALEC INC.	1 465.82 \$
202100263	2021-05-03	Pétrolière Impériale - ESSO	815.60 \$
202100264	2021-05-03	Groupe géomatique AZIMUT inc.	114.98 \$
202100265	2021-05-03	Quincaillerie Hemmingford	277.63 \$
202100266	2021-05-03	SERVICE RG 1998	247.20 \$
202100267	2021-05-03	Prudent mesures d'urgence et sécurité civile inc.	488.64 \$
202100268	2021-05-03	Suroit Pétrotech	469.68 \$
202100269	2021-05-03	TECHNOLOGIES BIONEST INC.	1 833.18 \$
202100270	2021-05-03	NAPA - Pièces d'autos JKLM inc.	64.35 \$
202100271	2021-05-03	Usinage & Maintenance RB	86.23 \$
		Paie des employés	19 603.76 \$
			<hr/> 454 096.10 \$

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 454 096,10 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

PRÉSENTATION DES FAITS SAILLANTS 2020 PAR LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les faits saillants de l'année 2020 tel que le sommaire des états financiers déposé au procès-verbal de la séance régulière du 12 avril 2021.

Inclus dans ce rapport, la rémunération des élus, ainsi que les réalisations pour 2020.

Voici le résumé du rapport financier tel que déposé à la séance du conseil le 12 avril 2020 :

Le rapport indique :	
des revenus de fonctionnement	2 784 153\$
des dépenses de fonctionnement	2 397 833\$
Affectations et investissements	298 049\$
Résultant dans un surplus pour l'année	91 599\$

Voici plus en détail, les revenus et dépenses composant le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2020:

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>
REVENUS DE FONCTIONNEMENT		
Taxes	1 934 149	1 962 554
Compensations donnant lieu de taxes	1 900	2 085
Transferts	304 738	507 318
Services rendus	108 400	127 758
Imposition de droits	61 650	126 263
Amendes et pénalités	1 500	8 697
Intérêts	20 000	37 593
Autres revenus	23 460	11 885
	<u>2 455 797</u>	<u>2 784 153</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration	478 467	420 543
Sécurité publique	546 022	448 897
Transport	537 505	653 206
Hygiène du milieu	228 799	240 233
Aménagement, urbanismes et développement	2 988	2 988
Loisirs et culture	218 248	207 413
Frais de financement	382 487	424 553
	<u>2 394 516</u>	<u>2 397 833</u>
	61 281	386 320
Disposition d'immobilisations		
Produit de cession	-	3 200
Gain sur disposition	-	128
	<u>0</u>	<u>3 328</u>
Affectation		
Activités d'investissement	(327 543)	(343 049)
Excédent de fonctionnement affecté	266 262	45 000
Réserves financières et fonds réservés		
	<u>(61 281)</u>	<u>(298 049)</u>

Excédent de fonctionnement de l'exercice		
a des fins fiscales	0 \$	91 599

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EN 2020

Conformément à la loi sur la rémunération des élus, je désire vous informer que pour l'année 2020, le salaire du maire est estimé à 16 084,45\$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 8 042,23\$.

La rémunération pour M. Paul Viau, en tant que préfet de la MRC des Jardins-de-Napierville en 2020, est de 10 675,46\$ pour l'année 2020 ainsi qu'une allocation de dépense de 5 338,12\$.

Le salaire annuel moyen pour un membre du conseil est estimé à 4 685,29 \$ et allocation de dépenses moyennes de 2 342,65 \$. Les salaires sont basés sur la présence aux séances du conseil et selon le règlement, sont indexés annuellement selon le taux de l'indice du coût de la vie.

RÉALISATIONS EN 2020

- La poursuite des efforts des élus à soutenir le développement résidentiel et commercial, par l'accès à une aide financière aux entreprises déjà implantées dans notre communauté. Recherche active d'entreprises pour établir leurs activités au Parc industriel Hemmingford;
- Accompagnement et participation de la municipalité avec le Conseil des jeunes pour le développement touristique et la création du site Internet "DESTINATION HEMMINGFORD" afin de promouvoir le tourisme à Hemmingford, en valorisant le statut bilingue de la Municipalité;
- La poursuite du programme d'amélioration du réseau routier local, incluant des travaux majeurs sur les chemins Lavallée et Shield , et des sections de réparation sur différents chemins municipaux;
- Participation financière dans le soutien des services et de rénovations de l'immeuble, aménagement d'un stationnement et rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite à la Coop Solidarité Santé Hemmingford et région ;
- Service des incendies : formation et accueil de 6 nouveaux pompières et pompiers et renouvellement et achats d'équipements neufs;
- Participation et implication au regroupement des municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville, pour l'accès à Internet haute vitesse par fibre optique;
- Contribution monétaire importante versée aux Fonds d'urgence Hemmingford pour soutenir les gens de la communauté de Hemmingford en période de pandémie de la Covid-19;
- Suspension de charge d'intérêt applicable à la taxation foncière de 2020, pour les versements de mars et juin, afin d'alléger le fardeau fiscal des résidents durant la pandémie ;
- Entente avec la MRC des Jardins-de-Napierville pour la gestion de la piste cyclable "Sentier du paysan";
- Attribution de bourses d'études aux finissants des écoles secondaires Louis-Cyr et Chateauguay Valley Regional pour le soutien à la poursuite de leurs études ainsi qu'une contribution financière aux écoles primaires Saint-Romain et Hemmingford Elementary; ;

- Versement d'une subvention à l'utilisation de couches lavables pour les familles.

2021-05-87 NOMINATION ET RENOUVELLEMENTS DES MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT QUE 3 membres actuels, Mme Paule Boutin, M. Mario Langlois et M. Thomas Kyle, ont communiqué leur intention de renouveler leur participation au comité consultatif d'urbanisme, pour un mandat de 2 ans;

CONSIDÉRANT QU'il y a un poste vacant sur le Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Évelyne Bouchard résidente au Canton de Hemmingford, a démontré de l'intérêt au poste vacant ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, ,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau, ,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE Mme Paule Boutin, M. Mario Langlois et M. Thomas Kyle, soient reconduit dans leur fonction comme membre du CCU et que Mme Evelyne Bouchard soit nommée membre du CCU, pour une période de 2 ans à partir du mois de mai 2021. Les membres du conseil remercie Mme Sandra Dauphinais pour ses années de service comme membre du CCU.

2021-05-88 PROGRAMMATION RÉGIONALE EN LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la programmation régionale est arrivée au point où une refonte est nécessaire afin de continuer à promouvoir les loisirs et activités offertes dans la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le changement de fournisseur (graphisme et impression) permettrait de bénéficier d'un service plus attractif, plus efficace, et rendu dans des délais et des tarifs raisonnables;

CONSIDÉRANT QUE la situation sanitaire actuelle ne permet pas de publier et distribuer cette programmation pour le moment, mais qu'une programmation de niveau régionale conséquente dans un cahier consacré à cet effet est jugée pertinente pour le citoyen;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ PAR le conseiller Pierre Mineau,
ET RÉSOLU à l'unanimité, le maire n'ayant pas voté,

QUE la municipalité du Canton de Hemmingford poursuit son implication dans la programmation régionale en loisirs, participera à la prochaine édition de cette programmation lorsque la situation sanitaire le permettra, et autorise le changement de fournisseur de graphisme et impression pour Brio marketing.

2021-05-89 OFFRE DE SERVICE POUR FAUCHAGE DES ROUTES NUMÉROTÉES SAISON 2021 - TROISIÈME COUPE

CONSIDÉRANT QUE la soumission par l'entreprise André Paris a été retenue par la MRC des Jardins-de-Napierville pour 2 coupes, jusqu'aux clôtures, sur les routes numérotées des 11 municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE les routes 202 et 219 situées sur le territoire de la municipalité du Canton de Hemmingford, devront être fauchées pour environ 25,45 km, pour une 3^e coupe, par l'entreprise André Paris;

CONSIDÉRANT QUE le fauchage pour la route 202, sera effectué jusqu'à l'intersection du chemin Roxham a Saint-Bernard-de-Lacolle et à la moitié du

fossé, pour un montant de 1 895\$ avant taxes, incluant la route 219;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par le conseiller Lucien Bouchard,
APPUYÉ PAR le conseiller Pierre Mineau,
ET RÉSOLU à l'unanimité, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'offre de l'entreprise André Paris, tel que décrite plus haut pour un montant de 1 895\$ avant taxes, financé par le budget 2021 pour travaux d'entretien des chemins.

2021-05-90 CONTRAT DE PEINTURE À L'ENTREPÔT MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'extérieur de l'entrepôt municipal a besoin d'être peinturé, ainsi que le conteneur adjacent ;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Peinture A9 considère que pour un montant maximum de 12 000\$ les travaux pourront être réalisés, incluant la préparation des surfaces, l'achat de la peinture et l'utilisation de la nacelle;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYER par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement,

D'ACCEPTER l'offre de l'entreprise Peinture A9 pour un montant maximal de 12 000\$, financé au budget de 2021, pour l'entretien de l'entrepôt municipal.

2021-05-91 ACHAT DE BOLLARDS - PANNEAUX DE SIGNALISATION "ATTENTION À NOS ENFANTS – MAXIMUM 30"

CONSIDÉRANT QUE 4 bollards panneaux de signalisation indiquant " ATTENTION À NOS ENFANTS", affichant une limite de vitesse de 30 kilomètres, devront être installés sur les chemins Jarvis et Marlin;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Signel services inc, offre ces panneaux pour un coût total de 1 744\$, avant taxes;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
APPUYER par le conseiller Pierre Mineau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER la dépense des bollards, financée par le budget de 2021, pour l'achat d'enseignes.

2021-05-92 LEVÉE DE FONDS ANNUEL ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HEMMINGFORD

CONSIDÉRANT QUE l'école Élémentaire Hemmingford lance sa levée de fonds annuel en organisant un évènement familial le 29 mai, un circuit de 5 kilomètres à parcourir à vélo, course à pied, patin à roues alignées ou à la marche, sur la piste cyclable débutant au centre récréatif;

CONSIDÉRANT QUE les contributions recueillies serviront à offrir des activités complémentaires aux projets éducatifs en place et ainsi réduire le tarif chargé aux parents;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs équipements et structures éducatives ont été achetés pour faciliter et encourager les activités physiques pour tous les groupes d'âge;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYER par le conseiller Pierre Mineau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le versement de 1000\$ à l'école Élémentaire Hemmingford en soutien aux projets présents et ceux à être développés. Ce montant est financé par le budget des dons pour 2021.

~~**2021-05-XX SOUTIEN FINANCIER D'URGENCE ÉCOLE SAINT-ROMAIN
FERMERURE DU PARC ÉCOLE**~~

~~CONSIDÉRANT QUE le parc-école de l'école Saint-Romain a été fermé le 28 avril par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, à cause du manque de palis réduisant la sécurité des enfants dans l'utilisation des équipements;~~

~~CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire refuse de payer 4 000\$ pour l'achat de palis;~~

~~CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement de l'école Saint-Romain n'a pas organisé une collecte de fonds afin de financer ces travaux;~~

~~CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un montant en 2020, d'une aide financière dans le contexte de la pandémie de la Covid-19;~~

~~POUR CES CONSIDÉRATIONS, IL EST PROPOSÉ par _____
APPUYER par _____
ET RÉSOLU unanimement,~~

~~D'OCTROYER un montant de 4 000\$, non récurrent, à l'école Saint-Romain, de faire bénéficier l'école Élémentaire Hemmingford si une demande est présentée au conseil pour le même montant. Le budget des dons pour 2021 finance cette aide financière.~~

Résolution annulée.

**RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION
MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES**

**2021-05-93 DEMANDE DE NETTOYAGE DE FOSSÉ AU CHEMIN
HURLEY-COIN MONTÉE POUPART**

CONSIDÉRANT QU'un résident domicilié au chemin Hurley, dont sa terre agricole touche une partie de la Montée Poupart, demande le nettoyage du fossé à cet endroit;

CONSIDÉRANT QU'une soumission au montant de 3 480\$, avant taxes, a été présentée par l'entreprise Excavation Erwin pour effectuer les travaux;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,
APPUYER par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le montant de 3 480\$, avant taxes ainsi que le paiement à l'entreprise Excavation Erwin inc. financé par le budget des infrastructures.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (par écrit)

1. Une résidente a soumis une question à propos des taux de taxation variés pour 2021. Le taux pour le secteur résidentiel, commercial et industriel est à 0,45\$/100\$ d'évaluation et 0,30/100\$ pour le secteur agricole. Elle demande pourquoi, malgré que sa propriété est en zone agricole et possède un large boisé et terre, elle ne peut avoir le taux de 0,30/100\$ d'évaluation. Comme la propriété n'est pas enregistrée au Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), et en conséquence indique "NON" sur l'avis d'évaluation foncière pour l'année 2021, à la case " Exploitation agricole

enregistrée” il est identifié “Non “, le taux de taxation pour le secteur agricole pour 2021, n’est pas applicable.

2. Des résidents propriétaires dans le Boisé Hemmingford, s’inquiètent de la vitesse excessive des véhicules, comme des autobus scolaires, des camions de livraison et autre trafic. Des bollards supplémentaire de signalisation “**ATTENTION À NOS ENFANTS – MAXIMUM 30**” , seront installés avec des cônes aux extrémités de chacun d’eux afin de réduire la largeur du chemin. Malgré la demande du groupe de citoyens d’installer des dos d’âne, le conseil désire dans un premier temps installer ces 4 bollards supplémentaires et plusieurs signalisation “ARRÊT” et par la suite d’évaluer le résultat.

2021-05-94 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l’ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,
APPUYER par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement.

QUE la séance soit levée 20h24.

Lucien Bouchard
Maire par intérim

Sylvie Dubuc
Directrice générale et sec-trés

Je, Lucien Viau atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale, secrétaire-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l’année courante ou par une appropriation du surplus :

2021-05-85
2021-05-86
2021-05-89

2021-05-90
2021-05-91
2021-05-92

2021-05-93